

Enquête 035

INSTRUCTIONS

A - Instructions permanentes.

Voici quelques-uns des principes essentiels sur lesquels repose le travail de l' "enquêteur" , c'est-à-dire de la personne qui interroge. Afin d'assurer l'uniformité des réponses, nous vous demandons de vous y conformer dans toute la mesure d. possible.

- Avant de commencer toute enquête, lisez très attentivement les instructions.
- Pour le choix des personnes interrogées, se conformer dans toute la mesure du possible aux indications données dans les instructions propres à l'enquête et qui portent en général sur le sexe, l'âge et la profession.
- N'interroger en principe qu'une seule personne par famille.
- Gagner la confiance des personnes enquêtées en les assurant, s'il y a lieu, du caractère anonyme des réponses, et en leur fournissant quelques précisions sur l'Institut National d'Etudes Démographiques.
- Interroger en tête-à-tête. La présence d'une autre personne, même si elle garde le silence, peut gêner l'enquêté, ou agir sur le sens de ses réponses.
- Proscrire toute discussion. La mission de l'enquêteur est de recueillir tels quels des faits ou des opinions, même s'il les juge faux ou absurdes, sans intervenir lui-même, et sans influencer l'enquêté.
- Ne jamais laisser l'enquêté remplir lui-même le questionnaire. Il pourrait ne pas le remplir seul, et il ne noterait pas toujours les réponses de manière convenable.
- Poser les questions dans l'ordre du questionnaire, et ne passer à une nouvelle question qu'après avoir obtenu et noté la réponse à la question précédente. L'ordre des questions a été étudié avec soin et l'enquêté doit, en donnant une réponse, ignorer les questions qui lui seront posées ensuite.
- Répéter s'il le faut les questions et tâcher d'obtenir une réponse, mais ne pas insister outre mesure; il est toujours possible pour une personne interrogée de ne pas répondre à telle question, soit qu'elle ne le puisse pas, soit qu'elle ne le veuille pas.
- Ne pas oublier de fournir les caractéristiques de la personne interrogée, demandées à la fin du questionnaire. Un questionnaire sur lequel ne figurent pas ces renseignements est inutilisable.

B - INSTRUCTIONS PARTICULIERES A LA PRESENTE ENQUETE .

I - Choix des personnes à interroger.

Il vous est demandé de répartir les ..... questionnaires ci-joints de la manière suivante :

- |   |  |
|---|--|
| ..... hommes                            | ..... ouvriers   |
| ..... femmes                            | ..... employés et fonctionnaires                           |
|   | ..... commerçants, industriels, artisans                   |
| ..... personnes âgées de 20 à 34 ans    | ..... professions libérales                                |
| ..... personnes âgées de 35 à 49 ans    | ..... agriculteurs (ouvriers)                              |
| ..... personnes âgées de 50 à 64 ans    | ..... agriculteurs (propriétaires ou fermiers ou métayers) |
| ..... personnes âgées de 65 ans et plus | ..... rentiers et retraités                                |
|   | ..... Femmes sans profession                               |

II - Le questionnaire .

La plupart des questions se subdivisent, par exemple Ia, Ib, Ic. Il y a lieu d'obtenir une réponse à chaque sous-question.

Il arrive que les sous-questions n'ont pas à être posées à tout le monde, mais seulement à ceux qui ont répondu de telle ou telle manière à la question placée en tête. Par exemple, la question 2b est à poser seulement aux personnes qui ont répondu qu'elles ne peuvent pas acheter certaines denrées parce que leurs ressources ne leur permettent pas.

La question Ib (et par suite Ic) n'est à poser qu'aux personnes âgées de 35 ans et plus.

"Compte tenu des changements qui ont pu survenir dans votre situation" doit s'entendre de la manière suivante, pour ceux dont la situation dans leur profession s'est améliorée, par exemple un employé qui est devenu "chef de service" : Si vous aviez été chef de service en 1939 auriez-vous eu un niveau de vie supérieur à ce qu'il est actuellement ? Si oui, c'est donc que le niveau de vie actuel est "inférieur" .

- Question 5a. Nous attirons particulièrement votre attention sur cette question. Quelques indications portées sur le questionnaire lui-même peuvent vous aider. Il y a lieu de toute manière de laisser un moment de réflexion à la personne interrogée. Dans un premier temps vous notez les réponses dans l'ordre où elles sont données, et sans les chiffrer aucunement en pourcentages.

Ensuite vous faites évaluer la part des 10% supplémentaires qui serait consacrée à tel ou tel des postes de dépenses indiqués, étant entendu que la totalité des 10% peut être consacrée à un seul poste, par exemple "nourriture" ou "économies".

Enfin, dans toute la mesure du possible, vous donnez des précisions relatives aux dépenses qui seraient effectuées : logement, s'agit-il d'acheter une table ou un tapis ou de faire repeindre une pièce, ou d'effectuer une réparation; vêtements, s'agit-il d'acheter des chaussures, ou un manteau ou une robe ou des gants; autres dépenses, s'agit-il, pour les cultivateurs par exemple, d'acheter une tête de bétail ou une machine agricole, ou de toute autre dépense?

- Ne pas oublier la question 5b, à poser à ceux qui consacreront une partie des 10%, ou tout, aux économies.
- Questions 6a- 6b- 6c- 6d relatives au logement. Il vous est sans doute possible de noter les réponses à la plupart de ces questions, sans "poser effectivement" les questions. Bien indiquer en particulier le nombre de pièces principales (sans compter la cuisine).
- Question 7a . Tâchez d'obtenir une réponse et de la noter, même si elle paraît fantaisiste, soit à la personne interrogée, soit à vous-même.
- Question 7b . Les personnes qui ne paient pas de loyer seront sans doute plus embarrassées que les autres. Tâchez d'obtenir néanmoins une réponse.
- Questions 8a - 8b - 8c . Ces questions sont destinées à nous permettre de répartir les besoins indiqués précédemment, en fonction des diverses catégories sociales.

### III- Notation des réponses.

Les questions sont de deux formes :

- questions "fermées" : plusieurs réponses ont été prévues et imprimées dans la marge. Il y a lieu d'entourer le chiffre correspondant à la réponse donnée par la personne interrogée. Ne jamais rayer, ni entourer la réponse elle-même, mais seulement le chiffre.
- questions "ouvertes" : la réponse est enregistrée dans les termes mêmes employés par les personnes interrogées, et notée en clair sur les lignes réservées à cet effet. Ne pas écrire dans la marge réservée à la transcription en code.

- Profession : Noter la profession de l'enquêté de manière aussi précise que possible. S'il y a lieu, préciser qu'il s'agit d'un "patron" en entourant le 1, ou d'un "salaarié" en entourant le 2. On comprend que, par exemple, l'indication de "cultivateur" ne suffit pas. Il est nécessaire de préciser s'il s'agit d'un patron, 1, propriétaire, fermier ou métayer, ou bien d'un salarié, 2, ouvrier agricole.

Dans le cas où l'enquêté n'est pas chef de famille, femmes sans profession le plus souvent, indiquer dans les mêmes conditions la profession du chef de famille.

- Catégorie sociale : Classer la personne interrogée dans les deux classifications, sans tenir compte des réponses qu'elle a données elle-même précédemment, dans le cas où vous ne seriez pas d'accord avec elle.

### IV - Rémunération.

La rémunération est fixée pour cette enquête à 80 francs par questionnaire rempli.

Noter les frais d'envoi et le total de la somme due sur le bordereau ci-joint que vous retournerez en même temps que les questionnaires remplis, afin que nous puissions vous faire parvenir le plus rapidement possible le montant de votre rémunération.

### V - Délais et retour des questionnaires.

Le délai fixé pour le déroulement de l'enquête est de deux semaines franches. En conséquence nous vous prions de les mettre à la poste au plus tard le 18 juin 1950. Si vous êtes prêt plus tôt, n'hésitez pas à nous les retourner avant cette date.

### VI - Renseignements complémentaires.

Si vous désirez nous en faire part, nous recueillerons avec le plus grand intérêt toutes les remarques qu'il vous aura été possible de faire au cours de votre travail, et nous vous remercions à l'avance de bien vouloir nous les communiquer.

Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour vous fournir toute précision supplémentaire.

-:-:-:-:-